

Et la loi qui régit les astres
 Donne la paix au genre humain.

.
 Qui découvrit un nouveau monde ?
 Un fou qu'on raillait en tout lieu ;
 Sur la croix que son sang inonde ,
 Un fou qui meurt nous lègue un dieu.
 Si, demain, oubliant d'éclorre ,
 Le jour manquait, eh bien ! demain
 Quelque fou trouverait encore
 Un flambeau pour le genre humain.

— M. Charles-Victor Biessy, médecin aux rapports, auteur d'un *Manuel de médecine légale*, d'un ouvrage sur *les secours à donner aux asphixiés*, est mort à Lyon, où il exerçait la médecine, le 11 novembre 1837. Il a une notice bibliographique dans la *France littéraire* de Quérard.

— Le 14 novembre, le corps du général Dammremont, tué sous les murs de Constantine, a traversé notre ville. On le conduit à Paris, où il sera glorieusement inhumé à l'Hôtel des Invalides.

— La cour royale de Lyon a fait sa rentrée en audience solennelle mardi 14 novembre. Il est d'usage que dans cette circonstance le procureur général prononce un discours ; mais M. Bryon ayant été appelé à d'autres fonctions, et M. de Seglière, nommé en son remplacement, n'étant pas encore arrivé à son poste, M. Alphonse Gilardin, substitut du procureur-général, s'est vu dans l'obligation de prendre lui-même la parole en cette occasion. Il n'y a eu qu'une voix dans tout l'auditoire sur la brillante élocution de l'orateur et sur la manière distinguée dont il a traité son sujet : *Le Sentiment du Devoir*. La cour a décidé l'impression de ce remarquable discours. Nous en reparlerons.

— L'ouverture des cours de l'Ecole secondaire de médecine a eu lieu mardi de la semaine dernière au milieu d'un grand concours d'honorables citoyens, sous la présidence de M. le recteur de l'Université. M. Richard de Nancy, l'un des professeurs, a prononcé un discours très-remarquable sur les écrits et la doctrine d'Hippocrate. M. le recteur a pris ensuite la parole et a annoncé toutes les améliorations apportées à l'enseignement de l'Ecole secondaire qui comptera désormais neuf professeurs au lieu de sept, par la création d'une chaire de chimie médicale et de pharmacie, et d'une autre d'histoire naturelle médicale. MM. Imbert et Alphonse Dupasquier, professeurs choisis pour les occuper, étaient placés à côté de leurs collègues